

L'europe future

Autor(en): **Combe, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **21 (1918-1919)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-749090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'EUROPE FUTURE

Les événements auxquels nous assistons sont si prodigieux, ils se déroulent à une allure si vertigineuse, qu'il est bien difficile de les suivre ou seulement de les embrasser dans une vue d'ensemble. En quelques jours la vieille Europe a subi une transformation plus complète, plus radicale qu'à aucune époque en des années. Il a fallu deux ans au Congrès de Vienne pour opérer un règlement qui vient de se faire plus total, plus solide et plus durable en une semaine. Et qu'on n'objecte pas que rien n'est fait encore, que rien ne sera fait avant la signature de la paix, que tout dépend en dernier ressort de l'établissement en Allemagne d'un régime stable. En réalité, toutes les transformations sont dès aujourd'hui virtuellement accomplies et le traité de paix ne fera que les enregistrer. Cela tient à ce que la paix future ne sera pas le résultat de marchandages diplomatiques, de compensations et de cotes mal taillées comme ce fut le cas à Vienne en 1815, mais découlera logiquement de quelques principes moraux très élevés mais très clairs, et que l'application loyale et honnête de ces principes est garantie d'une part par le désir ardent des peuples d'assurer l'avenir de façon permanente, de l'autre par la haute valeur morale des hommes chargés de cette application. Le monde sent qu'il peut faire confiance à Wilson, à Clemenceau, à Lloyd George.

La paix que l'on cherche devant être à la fois juste et durable, il faut que du règlement qui la consacrera *tous* les peuples de l'Europe puissent se déclarer satisfaits.

Tous? Y compris l'Allemagne? Certes. Et la chose est possible, à la condition d'abord que l'Allemagne nouvelle diffère de l'Allemagne d'hier; à la condition aussi que l'Entente se montre aussi généreuse que juste.

En ce qui touche le premier point, peut-on faire crédit à l'Allemagne nouvelle? Sa démocratisation est-elle sincère? De graves doutes sont émis de divers côtés à cet égard et il faut avouer que les peuples de l'Entente ont de bonnes raisons de se montrer méfiants.

Je crois cependant que toute crainte d'un retour offensif de l'impérialisme allemand est vaine. Si l'Entente maintient dans la paix la cohésion qu'elle a forgée dans la guerre, sa puissance sera

telle que l'Allemagne vaincue sera de longtemps hors d'état de s'y attaquer.

Mais il y a mieux : si la paix est à la fois juste et généreuse, l'Allemagne de demain pourra y souscrire et s'en montrer satisfaite et reconnaissante. Que voyons-nous en effet ? Cette Allemagne qui si longtemps se refusa à discuter la question des responsabilités est la première aujourd'hui à la poser. Vaincue, et ne pouvant plus s'en prendre au vainqueur, puisque la Force vient, selon la doctrine, de fixer le Droit, il lui faut trouver des coupables, et elle s'avise enfin que ces coupables pourraient bien être ses anciens maîtres. Elle va donc instruire le procès de l'empire et des junkers et on peut s'attendre à ce qu'elle se montre justicière impitoyable. Un retour offensif de la dynastie ? Allons donc ! Il est des courants qu'on ne remonte pas, et les Hohenzollern ne sortiront plus de la boue sanglante où ils viennent de se noyer.

„Mais, objecte-t-on, le peuple allemand ne peut avoir changé du jour au lendemain. Ce sont les mêmes hommes, avec la même mentalité. Ils n'ont pas eu le temps de s'assimiler l'esprit de la démocratie.“ C'est évident. Mais il y a là pour l'Entente une garantie de plus. Dociles et disciplinés hier, les Allemands le resteront demain, et je ne redoute pas pour leur pays le sort de la Russie. Ils se plieront au nouveau régime comme ils se sont pliés à l'ancien, et pour peu qu'on leur facilite la chose, ils s'adapteront assez vite et reconnaîtront volontiers avant peu que c'est à la victoire de l'Entente qu'ils sont redevables de leur émancipation. D'où une sérieuse raison pour eux de se réconcilier avec la défaite.

Il n'est pas vrai que le personnel dirigeant soit resté le même, ainsi que certains le prétendent. Les seules personnalités restées en fonctions sont celles dont la collaboration était indispensable, vu leurs qualifications spéciales et leur expérience des affaires. Pendant toute la période de liquidation, le concours de quelques uns des hommes anciens sera nécessaire, dans l'intérêt d'une transition facile et sans secousses trop rudes. On a du reste pris toutes les précautions pour que ces représentants de l'ancien régime soient hors d'état de nuire. Remarquez en passant que les junkers à particule ne sont plus nulle part.

Et qu'on ne s'arrête pas au fait que certaines étiquettes demeurent ; ce serait jouer sur les mots. J'ai lu quelque part que la

république allemande était une „république impériale“. Cela parce que les offices centraux font usage du mot „Reich“ pour se distinguer des offices régionaux. L'objection est puérile. „Reich“ tout seul n'a qu'une signification géographique. Précédé de „Kaiser“, il désigne l'empire, précédé de „König“, il désigne le royaume. Au lieu de traduire „Reichskanzler“ par „Chancelier de l'empire“ comme on le fait souvent, on pourrait aussi justement dire „Chancelier de la confédération“, ou „Chancelier de la nation“.

Non, la révolution allemande, résultat de la victoire de l'Entente, est aussi réelle que cette victoire elle-même. Une seule chose pourrait la compromettre: des conditions de paix à ce point impitoyables que toute vie nationale en deviendrait impossible. Pareille solution pousserait inévitablement le peuple allemand dans les bras du bolchévisme à la russe en entretenant un mécontentement incompatible avec l'oubli et la réconciliation. Il y a là un danger que des hommes comme Wilson, Lloyd George, Clemenceau, Sonnino, Venizelos ont sûrement aperçu et qu'ils sauront conjurer.

„Alors quoi? L'Allemagne n'expierait pas ses crimes? Elle ne réparerait pas le tort qu'elle a causé?“ Entendons-nous: dans tous les cas où une culpabilité individuelle pourra être établie, il faut que le coupable soit puni. En ce qui concerne les peuples qui ont endossé une culpabilité collective, la justice exige qu'ils réparent le mal qu'ils ont causé dans la mesure où la chose est possible. Il y aura des modalités à trouver, des questions d'opportunité à poser. L'intérêt du créancier est que son débiteur reste solvable, et pour les peuples comme pour les particuliers on peut envisager la question du concordat. La question n'est pas si simple qu'on le croit communément. Voyez les peuples émancipés d'Autriche-Hongrie et de Turquie! Peut-on faire peser sur eux, entière, la responsabilité des crimes commis par les empires dont ils faisaient partie? Et passer tout le passif au compte de la seule Allemagne, qui ne sent que ce ne serait ni juste ni opportun?

En réalité, ces questions matérielles sont secondaires. La vraie question est plus haute. Voulons-nous une Europe vraiment pacifiée, harmonieuse, prospère? Si nous le voulons, nous devons souhaiter qu'on laisse à l'Allemagne vaincue la possibilité de vivre et de se relever par le travail. Pour cela il est essentiel de favoriser le développement chez elle d'un esprit pacifique et démocratique.

Seule une telle Allemagne sera en mesure de faire face aux lourdes obligations qu'elle a contractées.

Une Europe pacifiée, heureuse, prospère, n'est pas concevable sans une Allemagne saine et normale; je vais plus loin: sans une Allemagne satisfaite. Tolérer au centre de l'Europe un foyer permanent de mécontentement et de révolte serait empoisonner l'Europe, et le cancer que l'on aurait renoncé à extirper infecterait à la fin le corps tout entier.

L'Allemagne aura beaucoup de peine à relever ses propres ruines. Elle a soulevé trop de méfiances et de rancunes; elle sent qu'elle a besoin de se réhabiliter, et que ce sera long. Elle se trouve en face d'un effort prodigieux, et les obstacles moraux qui s'élèvent sur sa route sont plus formidables encore que les obstacles matériels. Elle doit avant tout reconquérir la confiance du monde; c'est la condition même de son existence. L'intérêt de l'Entente est de lui faciliter la tâche, et non de la rendre impossible.

Une Allemagne diminuée de l'Alsace-Lorraine, du Sleswig, de la Posnanie, de la Prusse orientale, même si elle était augmentée de l'Autriche allemande, sera forcément une Allemagne inoffensive, car la Prusse y aura perdu sa situation prépondérante et son centre de gravité se trouvera fortement déplacé vers le sud. Flanquée d'une France grandie, d'une Pologne puissante, d'une Bohême bien vivante, elle ne menacera plus personne. Elle sera d'autre part plus homogène et sa situation intérieure ne sera pas mauvaise. Elle n'aura rien perdu de ses qualités de travail, d'économie et d'organisation. Elle pourra vivre. Et quand les justes ressentiments se seront émoussés, elle pourra même prospérer et concourir au bien général sans mettre en péril aucun de ses voisins. Elle deviendra pour l'Europe un élément d'équilibre et de santé.

Et ce jour là, la France, fière et exempte de jalousie, aura le droit de se réjouir et de dire: „Cette Allemagne est mon œuvre!“

LAUSANNE

ED. COMBE

